

NOUS CONTACTER

N° client : **5 001 846 650**
Identifiant Internet : **BEBADO@HOTMAIL.FR**

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675066 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

3 IMPASSE DES MUSCATS
66300 BANYULS DELS ASPRES

Titulaire du contrat

Mme, M. TAVARES MICHAEL
MARTINS FILIPE CARINA

Votre contrat

N° de client : 5 001 846 650

N° de compte : 4 08 4 012 108 468

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 24 286 396 453 805
- Puissance : 09 kVA
- Heures Creuses
22H00-6H00

20241013_230250_00014_HPO_PAR911_242

Document à conserver 5 ans Page 1/4



TAVARES MICHAEL MARTINS FILIPE CARINA
3 IMPASSE DES MUSCATS
66300 BANYULS DELS ASPRES

Facture du 13/10/2024

N° 32 393 701 131

Electricité (relevé Enedis)	137,68 €
TVA	22,95 €

Facture TTC **160,63 €**

Montant total

160,63 €
TTC

Prélévé le
28/10/2024

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 12/12/2024.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 12 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 160,63€ sera prélevé le 28/10/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M TAVARES MICKAEL
Compte bancaire : FR7610057****10*****702***

Détail de la facture du 13/10/2024 N°32393701131

 Votre contrat Electricité

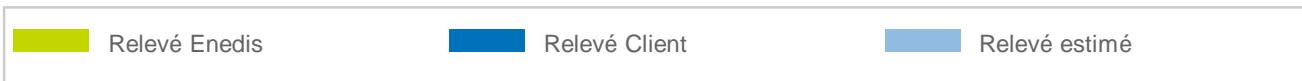
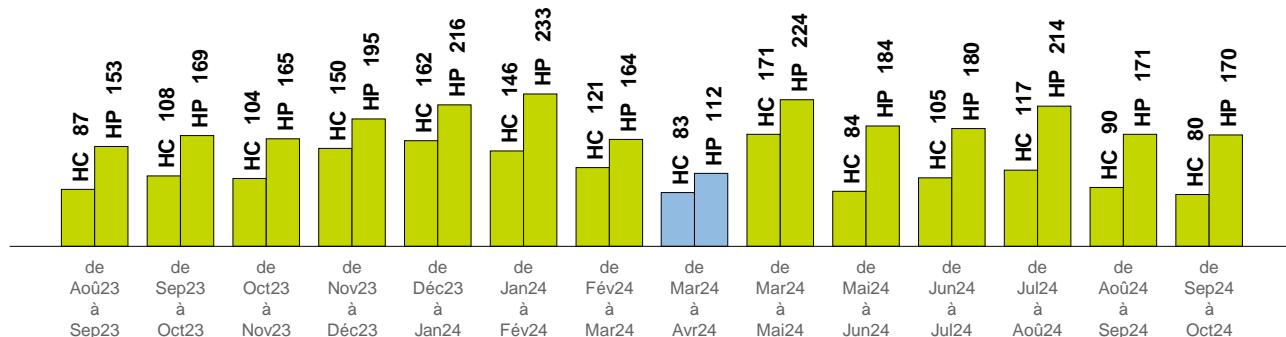
"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03216460523764

Horaires heures creuses - 22H00-6H00 - (peuvent varier de quelques minutes)

				Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement						
Heures Creuses - 09kVA - du 13/10/24 au 12/12/24				13,45	26,90	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 21,74 €)					26,90	
	Relevé début	Relevé fin		Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT
Consommation						TVA
Heures Creuses - 09kVA - du 13/08/24 au 12/10/24	7867 (Enedis)	8037 (Enedis)		170	0,1513	25,72
Heures Pleines - 09kVA - du 13/08/24 au 12/10/24	10757 (Enedis)	11098 (Enedis)		341	0,2040	69,56
Total Consommation (dont acheminement 6,22 €)				511		95,28
	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT			TVA
Taxes et Contributions						
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)				511	0,02100	10,73
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)						4,77
Total Taxes et Contributions						20,00% 5,5%
Total Electricité hors TVA						15,50
Total Electricité hors TVA						137,68

En conclusion

Total facture hors TVA du 13/10/24	137,68 €		
TVA 20,00 % sur un montant total de 106,01 €		21,21 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 31,67 €		1,74 €	
Total facture TTC du 13/10/24	160,63 €		
			Montant total 160,63 € TTC

 Evolution de votre consommation facturée en kWh

 Votre consommation en Electricité




💻 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

🔍 Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Électricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/02/2024. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2023 et le 01/02/2024. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliquée au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.
Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



